

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1898

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1898.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 21 novembre 1892, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée d'un aperçu sur la législation générale, du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers centraux des Conseils de Prud'hommes de Lausanne, Payerne, Yverdon et Vevey.

DEUXIÈME PARTIE

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

UNIVERSITÉ

Si nous n'avons pas lieu de constater une augmentation notable dans le nombre de nos étudiants durant l'année 1897-1898, nous pouvons dire, du moins, que l'Université a continué d'être fréquentée d'une manière satisfaisante. Nous ne saurions, du reste, souhaiter une plus grande affluence d'auditeurs pour toutes les Facultés, l'exiguité des locaux dont telle d'entre elles dispose ne le permettant guère. Cet état de choses provisoire prendra heureusement fin avant qu'il soit très longtemps, nous en avons la certitude aujourd'hui, la construction du nouvel édifice étant commencée. Il ne nous paraît pas douteux que des installations convenables et plus vastes ne contribuent, à un degré marqué, au développement de cette institution.

Nous offrons d'ailleurs à la jeunesse studieuse des ressources tout autrement variées que celles que nous mettions à sa disposition en 1891. Grâce à la sollicitude de l'Etat, aux sacrifices que le pays s'impose, il n'est aucune des Facultés qui n'ait vu le nombre de ses professeurs

s'accroître, pour ne rien dire de la diversité plus grande des cours faits par les anciens professeurs. L'institution des privat-docents a, de son côté, favorisé l'introduction d'enseignements complémentaires ou nouveaux, ainsi que nous l'avons dit précédemment; son utilité s'affirme chaque année davantage, et, ajouterons-nous, il en est ainsi tant pour ceux auxquels elle ouvre la carrière universitaire que pour leurs auditeurs. Nous ne sommes, en conséquence, point surpris de voir cette situation recherchée par d'assez nombreux candidats.

Mais si nous pouvons parler de l'accroissement du personnel enseignant, nous avons, hélas, aussi des pertes à signaler. Dans notre rapport de l'an dernier, nous mentionnions déjà le décès si fort déploré de M. Jacques Berney, professeur de droit public, enlevé subitement au mois de janvier 1898.

Bien que nous n'avons pas eu l'avantage de compter M. Adolphe Rivier au nombre de nos professeurs, nous devons rappeler ici sa mort, survenue à Bruxelles le 21 juillet 1898. L'Université de Lausanne avait considéré comme un privilège de s'adjoindre, à titre de professeur honoraire, ce compatriote vivant à l'étranger. Nous n'apprendrons rien à personne en disant qu'il a laissé les plus vifs regrets dans son pays d'adoption, au sein de la Faculté dans laquelle il a enseigné le droit romain avec une si réelle distinction pendant de nombreuses années et chez les juristes en général. Par son testament, M. Rivier a tenu à témoigner de la solidité du lien qui l'unissait à son pays natal et à notre institution: sa bibliothèque, composée de plus de 5000 volumes, est venue enrichir à un haut degré notre collection d'ouvrages juridiques.

La Faculté de médecine a, elle aussi, éprouvé une

très sensible en la personne de M. le Dr Nicolas, professeur d'hygiène.

Cette faculté a eu, en outre, le regret de voir M. le Dr de Cérenville donner sa démission de professeur de clinique médicale. Sur préavis conforme de l'Université, le Conseil d'Etat lui a conféré l'honorariat, en témoignage de reconnaissance pour ses longs et excellents services.

M. Baudat, professeur de langue et de littérature grecques, a été forcé par la maladie d'interrompre ses cours dans la Faculté des lettres.

La présence à Lausanne, durant l'hiver dernier, d'un économiste eminent, M. Ch. Gide, professeur à Montpellier, a engagé le Département de l'Instruction publique à l'inviter à faire un certain nombre de conférences sur les matières qui font l'objet de ses études et qui sont si fort à l'ordre du jour. Ces leçons ont attiré de nombreux auditeurs.

L'Université a été représentée par M. le professeur Henri Blanc, délégué du Conseil fédéral, au Congrès de zoologie à Cambridge et par M. le professeur Maurer au Congrès des neo-philologues qui s'est tenu à Vienne, en Autriche. Voici les renseignements que nous devons à la plume de ce dernier : « Le 8^{me} Congrès des philologues modernes a eu lieu à Vienne du 30 mai au 2 juin. Les questions mises à l'ordre du jour portaient sur les réformes accomplies ces dernières années dans l'enseignement des langues vivantes, sur les améliorations qu'il serait utile d'y opérer prochainement et sur la révision des lois qui régissent l'examen de maturité en Autriche et en Allemagne. M. Munch, professeur à l'Université de Berlin, a ouvert la série des rapports. Conseiller au ministère de l'Instruction publique et travaillant depuis des

années à la réorganisation de l'enseignement des langues vivantes en Prusse, il était particulièrement qualifié pour renseigner le Congrès sur les mesures prises par les autorités scolaires de son pays pour satisfaire aux multiples exigences de la vie contemporaine. M. Walther, directeur du « Reformgymnasium » de Francfort s/M., a plaidé éloquemment la suppression des privilèges accordés jusqu'à présent aux gymnases classiques, et il a motivé sa demande par des raisons d'ordre moral, économique et social. M. Wend, professeur, à Hambourg, s'est attaqué aux méthodes surannées et a recommandé aux maîtres de faire pénétrer leurs élèves dans la vie des peuples dont ils enseignent la langue. MM. les professeurs Bouvier et Maurer ont entretenu leurs collègues des mesures prises à Genève et à Lausanne pour y développer les études modernes et notamment les études françaises, et ils ont eu la satisfaction de provoquer de la part du Congrès une résolution tendant à recommander le séjour dans l'Université de l'une et de l'autre ville. La proposition faite en faveur de la révision de l'examen de maturité a eu moins de chance. Vu l'opposition qu'elle a rencontrée, on l'a renvoyée pour être discutée à nouveau au prochain Congrès, qui aura lieu à Leipzig en 1900 ».

Nous ne terminerons pas ce bref exposé sans rappeler que le Conseil fédéral a convié le recteur à assister à la solennité de l'ouverture du Musée national, à Zurich, qui a eu lieu le 25 juin.

§ 1. Corps enseignant.

À l'ouverture des cours, le corps enseignant pour l'année 1897-1898 était composé de 28 professeurs ordinaires,

31 professeurs extraordinaires, 5 chargés de cours, 21 privat-docents et 5 lecteurs.

M. Simon de Félice, avocat, à Lausanne, a été appelé à remplacer, en qualité de professeur extraordinaire, M. le professeur Berney pour l'enseignement du droit des obligations et du droit commercial. M. le professeur Rabow ayant renoncé à l'enseignement de la psychiatrie, M. le Dr Mahaim, de Liège, a été chargé de lui succéder comme professeur extraordinaire. M. le professeur Bourget ayant été nommé professeur de clinique médicale à la place de M. de Cérenville, l'enseignement de la thérapeutique et de la matière médicale a été confié à M. Rabow, que nous avons ainsi l'avantage de conserver au milieu de nous. M. le Dr Combe, privat-docent, a été nommé professeur extraordinaire pour l'enseignement de la pédiatrie, dans la Faculté de médecine. M. le professeur Dapples a renoncé, à la fin du semestre d'été, à la direction de l'École d'ingénieurs. M. Ad. Palaz, professeur d'électricité, lui a succédé dans ces fonctions. M. Lugeon, privat-docent, a été promu au rang de professeur extraordinaire pour l'enseignement de la géologie et de la physique dans la Faculté des sciences. MM. L. Pelet et H. Vulliet ont été nommés privat-docents, le premier pour l'enseignement de la chimie dans la Faculté des sciences, le second pour celui de la chirurgie dans la Faculté de médecine. M. Vallette a suppléé, conjointement avec M. de Molin, privat-docent, M. le professeur Baudat pour l'enseignement du grec dans la Faculté des lettres.

§ 2. Etudiants.

En 1897-1898, les étudiants ont présenté l'effectif suivant :

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

	Hiver		Eté	
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs
Vaudois	20	—	20	—
Confédérés	4	—	4	—
Etrangers	—	—	3	1
	<u>24</u>	<u>—</u>	<u>27</u>	<u>1</u>

FACULTÉ DE DROIT

Vaudois	18	16	13	13
Confédérés	11	1	15	2
Etrangers	65	1	123	6
	<u>94</u>	<u>18</u>	<u>151</u>	<u>21</u>

FACULTÉ DE MÉDECINE

Vaudois	37	1	41	—
Confédérés	45	—	45	1
Etrangers	63	4	59	5
	<u>145</u>	<u>5</u>	<u>145</u>	<u>6</u>

FACULTÉ DES LETTRES

Vaudois	19	12	19	9
Confédérés	11	8	9	7
Etrangers	18	34	27	31
	<u>48</u>	<u>54</u>	<u>55</u>	<u>47</u>

FACULTÉ DES SCIENCES

I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES
ET MATHÉMATIQUES

	Hiver		Été	
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs
Vaudois	8	3	8	1
Confédérés	11	4	6	2
Etrangers.	13	3	24	4
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	32	10	38	7

II SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Vaudois	4	—	4	—
Confédérés	4	—	3	—
Etrangers.	4	—	4	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	12	—	11	—

NB. Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 137-élèves.

III. SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Vaudois	34	—	29	—
Confédérés	22	—	17	—
Etrangers.	39	—	32	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	95	—	78	—

RÉSUMÉ

	Hiver		Été	
	Étudiants	Auditeurs	Étudiants	Auditeurs
Faculté de Théologie . .	24	—	27	1
» » Droit . .	94	18	151	21
» » Médecine . .	145	5	145	6
» des Lettres . .	48	54	55	47
» » Sciences :				
Sciences naturelles et mathématiques . .	32	10	38	7
Sciences pharmaceutiq.	12	—	11	—
Sciences techniques . .	95	—	78	—
	<hr/> 450	<hr/> 87	<hr/> 505	<hr/> 82

§ 3. Grades.

Licencie en théologie. — L'Université a conféré ce grade à 10 candidats : MM. Louis Barblan, de Rémus (Grisons); Otto Barblan, de Rémus (Grisons); Henri de la Harpe, de Rolle; Ernest Jomini, de Payerne; Maurice Landiset, d'Avenches; Lucien Lehmann, de Vechingen (Berne). Aimé Rabin, de Corcelles, près Payerne Emmanuel Rossé, de Court (Berne); Charles Vallotton, de Vallobres; Jules Vincent, de Poliez-le-Grand.

Docteur en droit. — Conféré à 4 candidats MM. Max de Céréville, de Paudex; Guillaume Gambarotta, Italien; André Mercier, de Lausanne; Eugène Vuilleumier, d'Alaman.

Licencié en droit. — Conféré à 17 candidats MM. Petre Bakaloff, Bulgare; Etienne Baranowski de Raviez, de Nyon; Georges Beltcheff, Bulgare; Titus Bombacila,

Max de Cerenville, de Paudex; Christo Dacabulgare; Ivan Dimitroff, Bulgare. Trajan Fortun, Roumain; Christo Hadjeff, Bulgare; Emile Isacesco, Roumain; André Mercier, de Lausanne; Nicolas Piperoff, Bulgare; Mirtcho Popoff, Bulgare; Petre Sebew, Bulgare; Georges Stéphanoff, Bulgare; Dimitre Téodoru, Roumain; Paul-Eugène Vuilleumier, d'Allaman.

Docteur en médecine. — Conféré à 14 candidats : MM. Albrecht, de Melz (St-Gall); Joseph Beck, de Sursée (Luzerne); Lazare Bégonne, Russe; Mlle Egon-Besser, Russe; MM. Andre Gusan, d'Avenches; Georges Hertig, de Berne, Mlle Hopfenhausen, Russe, MM. Marc Jaquet, de l'Isle; Pio Meyer, d'Eschgen (Argovie); Henry Pérey, d'Orzens, Auguste Roud, d'Ollon; Mlle Loubove Sadillo, Russe; Mlle Angelique Siwitzka, Russe, M. Paul Vuilleumier d'Allaman.

Docteur es-lettres. — Conféré à un candidat. M. Emile Fankhauser, de Berthoud (Berne.)

Licencie ès-lettres classiques. — Contere à un candidat : M. Benjamin Grivel, de St-Livres.

Licencie ès-lettres modernes. — Conferé à 4 candidats : M. Henri Bernus, de Lausanne; Mlle Annette Reitzel, de Lausanne. Mlle Dantza Schwiglin, Croate. M. Lancelot Thompson, Américain.

Docteur es-sciences. — Conféré à 6 candidats : MM. Charles Duntze, Louis Gembicki, Auguste Herbrand; Joseph Keseling, Louis Lindt, tous cinq Prussiens; Rodolphe Reiss, Badois.

Licencie es-sciences physiques et naturelles. — Conféré à un candidat. M. Paul Cruchet, de Pailly.

Ingénieur-constructeur. — Conféré à 10 candidats. MM.

Theodossy Athanassow, Bulgare; Lins da Silva, Brésilien; Henri Develey, de la Sarraz; Boris Guinzbourg, Russe; Paul Hentsch, de Genève, Eugène Périllard, de Mauborget; Salomon Salkind, Russe; Albert Théodoli, Italien; Ivan Trayanoff, Macédonien; Edmond van Muyden, de Founex.

Ingénieur-mécanicien. — Conféré à un candidat : M. Edouard Dommen, de St-Cierges.

Ingénieur-électricien. — Conferé à 4 candidats : MM. Jean Favarger, de Neuchâtel, Robert Monnier, Français; Constantin Pappaduca, Ottoman; Werther Vuilleumier, de Tramelan (Jura Bernois).

THÈSES

DOCTEURS EN DROIT

M. Max de Cœrenville. — Les impôts en Suisse, leur assiette, leur quotité.

M. Guillaume Gambarotta. — L'Adulterio e la teoria dei diritti necessari.

M. André Mercier. — De la prescription liberatoire en droit international privé.

M. Eugène Vuilleumier. — Le mariage en droit international privé. — Une convention internationale sur la solution des conflits.

LICENCIÉ EN DROIT

M. Etienne Baranowski de Raviez. — Le divorce par consentement mutuel.

DOCTEURS EN MÉDECINE

M. Albrecht. — Uber arterio-mesenterialen Darmverschluss an der Duodeno-Jejunalgrenze und seine ursächliche Beziehung zur Magenerweiterung.

M. Joseph Beck. — Ein Betrag zur Lehre vom Carcinom der Knochen.

M. Lazare-Bégoune. — Contribution à l'étude du doigt à ressort.

Mlle Lydia Egon-Besser. — De l'action des muscles du poignet; rétraction des muscles après section de leurs tendons.

M. André Guisan. — Contribution à l'étude de la médication thyroïdienne dans le psoriasis et de son influence sur l'excrétion urinaire.

M. Georges Hertig. — Des kystes multiples du foie.

Mlle Olga Hopfenhausen. — Etat de l'appendice vermiforme au cours de la fièvre typhoïde.

M. Marc Jaquerod. — Contribution à l'étude du traitement de la pleuresie purulente par la méthode de Bulau.

M. Pio Meyer. — Contribution à l'étude du traitement chirurgical des varices.

M. Henry Perey. — Du curetage de l'utérus dans la fièvre puerpérale.

M. Auguste Roud. — Sérothérapie et intubation.

Mlle Loubore Sadillo. — Peritonite tuberculeuse, traitement chirurgical.

Mlle A. Sivitzka. — Contribution à l'étude des échanges organiques dans la chloroanémie.

M. Paul Vuilleumier. — Etude sur la pigmentation de la peau dans quelques cas de mélanosarcomes.

DOCTEUR ES-LETTRES

M. Emile Funkhauser. — Die Flexion des Berner-Dialekts nach Jeremias Gotthelf.

DOCTEURS ES-SCIENCES

M. Charles Duntze. — Einwirkung der Alkalipersulfate auf Salicylsäure und Salicylsäurephenylester.

M. Louis Gembiki. — Das Urantrichlorid und Verbindungen desselben.

M. Auguste Herbrand. — Ueber eine neue Darstellungsweise einiger Lactone der Fettreihe.

M. Joseph Keseling. — Entwicklungsgeschichte und vergleichende Anatomie der Axen der Sektion *Parnica* des Genus *Achillea*.

M. Louis Lindt. — Ueber die Einwirkung von Alkalipersulfat auf Kohlehydrate und Sechswertige Alkohole. — Ueber die Einwirkung von Alkalipersulfat auf die Harnsäuregruppe.

M. Rodolphe Reiss. — Ueber die Einwirkung von Alkalipersulfaten auf einige organische Verbindungen. — Ueber neue geschwefelte Dichroïne.

§ 4. Prix de Faculté.

Aucun candidat ne s'est présenté.

§ 5. Concours.

Deux étudiants en théologie, MM. William Genton et Francis Muller ont présenté des travaux: le premier, une étude sur l'ouvrage de Bossuet « Exposition de la doc-

trine de l'Église catholique sur les matières de controverse »; le second une étude de la « Société brahmanique, d'après les lois de Manou. »

M. Henri Cherix, étudiant de la Faculté de droit, a choisi le sujet du « bail à ferme »; M. Charles Gilliard, de la Faculté des Lettres, celui de la littérature grecque, « l'Hymne homérique à Déméter. »

Deux des sujets proposés par la Faculté des sciences ont été traités : l'un de physique relatif aux « phénomènes d'interférence », par M. R. Mellet, l'autre d'anatomie comparée concernant « l'encéphale des mammifères », par M. Paul Murisier.

Tous ces travaux ont été jugés dignes d'un prix. Ces récompenses se sont élevées à fr. 405.

§ 6. Bourses.

Neuf étudiants ont joui d'une bourse pendant l'année 1897-1898. Trois d'entre eux appartiennent à la Faculté de théologie, un à la Faculté de médecine, un à la Faculté des lettres, quatre à celle des sciences. Le montant de ces subsides s'est élevé à Fr. 2050.

§ 7. Discipline.

La discipline a été en général satisfaisante. La Commission universitaire n'a eu lieu d'intervenir que dans un seul cas, dont la gravité n'était pas telle que nous croyons nécessaire de le signaler ici.

§ 8. Cours et auditeurs.

(Rapports spéciaux des Facultés.)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — L'état de santé de trois des professeurs de la Faculté a donné de vives inquiétudes

à leurs collègues et à leurs étudiants. MM. Vuilleumier, Chapuis et Paschoud ont été tour à tour gravement malades. A l'heure qu'il est, les deux premiers sont encore souffrants et ne peuvent faire leurs cours.

Quant au personnel des étudiants, il a continué d'être moins nombreux que les années précédentes : la statistique accuse seulement les chiffres de 24 pour le semestre d'hiver et de 28 pour le semestre d'été. Cette situation s'explique trop bien par le fait que sur 39 licenciés sortis de notre Faculté depuis 1895, onze seulement ont pu être nommés pasteurs dans le canton de Vaud. Il n'est pas étrange que la perspective de rester quelques années sans poste pastoral n'encourage pas les étudiants à se faire inscrire en théologie. Cette année universitaire a vu, comme d'habitude, trois sessions d'examens, en mars, en juillet et en octobre 1898. Au cours de ces trois sessions quatorze candidats se sont présentés aux examens de licence, 6 aux examens propédeutiques. Des quatorze candidats à la licence, dix ont obtenu leur diplôme. Les examens de quatre candidats aux examens propédeutiques ont été admis.

M. Lucien Lehmann a obtenu un prix au concours ouvert par le Colloque romand entre les étudiants des trois Facultés nationales de théologie de la Suisse romande. Le sujet imposé était l'étude de « La civilisation et la croyance » de Charles Secretan et de l'ouvrage de Viaget intitulé : « L'éducation, la famille et la société ». Le concours de lecture à haute voix, dit concours Levade, a attiré cinq étudiants, qui tous ont obtenu une récompense. Ce concours a été rendu un peu plus difficile par l'adjonction à la lecture biblique et liturgique de la récitation d'un fragment de sermon emprunté à l'un de nos meilleurs sermonnaires. M. André, lecteur,

qui fait partie du jury de ce concours, offre gratuitement depuis quelques semestres aux étudiants un cours de diction d'une heure par semaine.

FACULTÉ DE DROIT. — Il a été parlé ailleurs de la perte éprouvée par la Faculté ensuite du décès imprévu de M. le professeur Berney, qui a causé d'unanimes regrets aux collègues et aux auditeurs du défunt. La mort de M. Berney, survenue au milieu du semestre d'hiver, a entraîné des mesures provisoires de remplacement; il convenait, en effet, de pourvoir à la continuation d'un enseignement multiple et important. Ensuite d'entente entre le Département et le Conseil de Faculté, quelques professeurs ont été chargés de donner cet enseignement pour la fin du semestre d'hiver et pour le semestre d'été : le cours de droit commercial a été donné par M. Gremer, le cours de droit public cantonal par M. Favey, et ceux de droit public général, de droit constitutionnel français et de droit international public par M. Roguin.

Le décès de M. Berney soulevait une question importante dont la solution a retardé le remplacement définitif de ce professeur. L'enseignement du droit commercial et du droit public avec toutes ses ramifications surchargeait à l'excès le professeur qui en était titulaire : il fallait toute l'énergie et la force de travail du regretté défunt pour venir à bout de cette tâche absorbante. Dès longtemps la Faculté désirait que cet enseignement fût réparti sur deux chaires; il a pu être satisfait aux vœux de la Faculté et le dédoublement de la chaire de droit public et commercial a été décidé en principe.

Après un examen attentif de la question, le Conseil de Faculté est arrivé à la conviction qu'au dédoublement de la chaire devait correspondre en même temps une modifi-

cation plus profonde dans la répartition de certains enseignements, et le Département est entré aussi dans ces vues.

Tout en maintenant deux cours distincts, il y avait un réel intérêt à réunir à l'enseignement du droit commercial celui du droit fédéral des obligations; on évitait par là des répétitions et des doubles emplois inévitables avec la division en deux de ces enseignements et on donnait au nouvel enseignement plus d'unité, aussi M. le professeur Grenier s'est-il déclaré prêt à céder l'enseignement du droit des obligations à un nouveau collègue.

D'autre part, M. le professeur Roguin avait déjà exprimé à plusieurs reprises le désir d'être déchargé de l'enseignement du droit civil français, afin de pouvoir donner plus de développement à l'enseignement du droit comparé et du droit international privé. M. Grenier, déchargé du cours de droit des obligations, s'est montré disposé à reprendre le cours de droit français, et l'on a pu résoudre ainsi sans difficultés une question complexe.

Sur la proposition de la Faculté, le Conseil d'État a appelé à la chaire de droit des obligations et de droit commercial M. Simon de Félice, Dr en droit et avocat, qui est entré en fonctions avec le semestre d'hiver 1898-1899.

Il a été pourvu à la chaire de droit public par voie de concours; M. W. Burckhardt, Dr en droit et privat-docent à l'Université de Berne, présenté par le jury, a été nommé au commencement du semestre d'hiver 1898-1899; il entrera en fonctions pour le semestre d'été 1899.

M. le professeur Grenier conserve l'enseignement du droit civil vaudois, de la procédure civile, et a pris de plus celui du droit français et du droit administratif vaudois, ce dernier détaché du droit public.

Le rapport de l'an dernier mentionnait déjà certai-

Les modifications apportées dans l'enseignement du droit romain, motivées par les transformations apportées en Allemagne à cet enseignement et par la nécessité de fournir aux étudiants allemands, toujours nombreux à la Faculté de droit, un enseignement équivalent à celui qui est exigé dans leur pays. Mais cela ne laisse pas d'offrir certaines difficultés, et le Conseil suit attentivement ce qui se passe en Allemagne pour conserver à notre Faculté l'attraction dont elle a joui jusqu'ici.

Nous avons craint un moment de perdre l'un de nos professeurs les plus distingués, M. le professeur Erman, appelé l'an dernier par l'Université de Bruxelles à succéder à la chaire de droit romain, illustrée par notre compatriote M. Alphonse Rivier; M. Erman a décliné cette offre flattée, et nous lui devons toute notre reconnaissance pour son abnégation qui nous a permis de conserver à l'Université un professeur estimé, dont l'enseignement est de plus en plus apprécié.

Pour retenir chez nous les étudiants allemands, il faut leur offrir un enseignement analogue à celui donné dans les Universités allemandes, c'est-à-dire combiner l'enseignement du droit romain avec celui du Code civil allemand; mais il est indispensable que le professeur de droit romain soit déchargé dans une certaine mesure et qu'il ait un collaborateur; l'acquisition de M. N. Herzen comme privat-docent pour l'enseignement du droit romain permettra, dès le semestre d'été 1899, de répondre aux vœux de la Faculté sur ce point.

A l'occasion du 70^e anniversaire de M. le Juge fédéral Broye, la Faculté a tenu à rendre hommage à ce magistrat distingué et a proposé à l'Université de lui décerner le titre de Docteur en droit, *honoris causa*, proposition ratifiée par le Sénat universitaire.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — La Faculté de médecine a compté pendant le semestre d'hiver 1897-1898 150 étudiants, pendant le semestre d'été 151. 94 élèves ont suivi les leçons de sciences naturelles, d'anatomie et de physiologie, pendant le semestre d'hiver. — En été 1898, le nombre des étudiants a été de 71 pour la première et de 80 pour la seconde partie des études médicales. Parmi les étudiants, il y a eu 51 dames, en hiver, et 40, en été.

Le grade de Docteur en médecine a été conféré à 14 candidats, dont 4 dames.

La Commission des examens fédéraux de médecine a délivré pendant l'année 1898 :

- 17 certificats de sciences naturelles;
- 8 dits d'anatomie et de physiologie,
- 8 diplômes de médecins.

FACULTÉ DES LETTRES. — M. Paul Vallette, nommé en novembre 1897, professeur de langue et de littérature latines, est entré en fonctions en janvier 1898. Sa parole élégante et facile, sa culture à la fois philologique et littéraire en font une recrue précieuse pour la Faculté des lettres. MM. Delhorbe et Chatelanat ont été installés, en avril 1898, en qualité de privat-docents pour l'enseignement de la langue et de la littérature latines.

M. le professeur Maurer a inauguré en avril 1898 un cours nouveau, celui d'ethnopsychie.

La Faculté a compté, pendant le semestre d'hiver 1897-1898, 48 étudiants et 56 auditeurs, pendant le semestre d'été 1898, 55 étudiants et 47 auditeurs. Un diplôme de licence ès-lettres classiques, quatre diplômes de licence ès-lettres modernes et un diplôme de doctorat ont été délivrés.

Cours de vacances. — Les cours de vacances de 1898 ont réuni 94 auditeurs, appartenant à huit nationalités

es. Ils ont été donnés par MM. Renard, Maurer, Milliod, Taverny et André. Comme l'année précédente, la Bibliothèque cantonale a bien voulu mettre 20 volumes à la disposition des auditeurs qui en ont largement profité. Les conférences pratiques, instituées en 1897 ont eu un succès croissant. La Faculté des lettres croit pouvoir attribuer en une large mesure à l'insurrection des cours de vacances l'augmentation du nombre des étudiants immatriculés, qui, de 16 qu'il était pendant le premier semestre universitaire (1890-1891), a passé à 66 dans le semestre d'hiver 1898-1899.

FACULTÉ DES SCIENCES. — Cette faculté poursuit tranquillement sa marche ascendante. Le nombre de ses étudiants et auditeurs a un peu augmenté : il a été de 151 pendant le semestre d'hiver et de 131 pendant le semestre d'été. La discipline n'a rien laissé à désirer.

I. Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles. — Le nombre des étudiants et auditeurs a été de 32 en hiver et de 38 en été. Les cours ont été donnés régulièrement et suivis avec zèle. De toutes les sciences naturelles, la chimie est peut-être celle qui progresse le plus rapidement de nos jours. Aussi est-ce avec plaisir et reconnaissance que la Faculté a accepté l'offre de M. le Dr Paul Dutoit, privat-docent à l'Université de Genève, de faire pendant le semestre d'été un cours d'une heure par semaine sur la chimie physique. Cette branche spéciale et toute moderne de la chimie mériterait, en effet, d'être représentée d'une manière permanente dans le programme de la Faculté. Le cours de M. Dutoit a été suivi par un nombre relativement considérable d'étudiants.

II. Section des sciences pharmaceutiques (Ecole de phar-

macie). — L'École de pharmacie a été fréquentée par 17 élèves : 9 confédérés et 8 étrangers.

Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 137 élèves, savoir :

Section scientifique . . .	31	étudiants
» médicale. . .	39	»
» de pharmacie . . .	17	»
» des ingénieurs . . .	50	»
Total . . .	137	étudiants

Trois élèves ont subi avec succès l'examen fédéral de maître-pharmacien. Cinq candidats ont fait le doctorat en chimie.

L'École a eu la grande douleur de perdre un de ses meilleurs élèves. M. Adolphe Clar, de Dresde, mort subitement par suite d'un accident survenu à la montagne.

MM. Girardet et Kunz, assistants de chimie, ont été remplacés par MM. Bosshardt, de Zurich, et M. Pelet, de Peyres-et-Possens.

M. Muller-Boch, à Ouchy, a fait cadeau à l'École de pharmacie d'un volume « Deutschland's wildwachsende Arzneipflanzen » et d'un diplôme de maître-pharmacien de Montpellier, du 26 décembre 1667.

III. *Section des sciences techniques.* — Le nombre des étudiants a continué à augmenter dans une forte mesure, car, tandis que l'année 1896-1897 avait commencé avec un effectif de 86 étudiants, celle qui fait l'objet du présent rapport a débuté avec 103 inscriptions. Pour la première fois, dès la fondation de l'École spéciale, en 1853, la centaine a été atteinte.

La première année est particulièrement nombreuse, 45 étudiants; fait réjouissant, mais inquiétant, parce que la place manque pour les recevoir convenablement dans les auditoires de la rue de la Tour, et, ce qui est encore

ceux, les salles de dessin sont incapables de les recevoir tous. Pendant le semestre d'hiver, plus de 30 élèves ont dû être autorisés à dessiner à domicile, contrairement au règlement qui prescrit que, sous peine d'expulsion, les travaux graphiques doivent être exécutés à l'école même, sous la surveillance des professeurs.

En mois de mars 1898, les candidats au diplôme d'ingénieur, au nombre de 15, ont tous subi avec succès les épreuves finales.

En suite d'une disposition légale votée par le Grand Conseil, des diplômes d'ingénieur-électricien ont pu être délivrés.

Il n'est pas survenu de changement dans le personnel enseignant pendant l'année 1897-1898.

Comme l'année précédente, il a été fait l'acquisition de quelques instruments pour l'enseignement de la géodésie, mais la collection des modèles proprement dits a été peu augmentée, quelques professeurs ayant trouvé plus utile d'acheter des livres nouveaux sur le compte des modèles.

M. Louis de Coppet continue à pourvoir l'Ecole d'ouvrages de mathématiques fort appréciés par les professeurs de cette branche.

M. le professeur Lehr a fait, comme les années précédentes, don du Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse (année 1897).

Par M. le Ministre de Suisse à Paris, l'Ecole a reçu le Portefeuille des élèves de l'Ecole normale des Ponts et Chaussées, de la part du ministère des Travaux publics de la République française.

Le Bureau topographique fédéral a envoyé les dernières livraisons du nivellement de précision.

Après le décès de M. Georges de Molin, ingénieur,

Madame veuve de Molin-Vuillemin a fait don, à la bibliothèque de l'École, de plusieurs ouvrages ayant appartenu son mari.

POLICLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Nombre des <i>étudiants</i> au semestre d'été 1898 . . .	20
» » » d'hiver 98-99 . . .	21

A chaque semestre, des inscriptions ont dû être refusées à cause du manque de place.

Consultations.

	Nombre de malades	Nombre des consultations générales	Moyenne des consultations par jour ouvrable	Vaccinations
1897	7490	22,765	73	477
1898	7302	26,769	87	373
	Yeux	Gynécologie	Total général des consultations	Moyenne générale totale par jour ouvrable
1897	3060	1085	27,387	88
1898	2895	1299	30,963	100

Il a été fait 2520 visites à domicile à 806 malades (en 1897, 2259 visites à 753 malades).

Dès le 1^{er} avril, le service, fait jusqu'alors par trois diaconesses de Riehen, a été assuré par des diaconesses de St-Loup, comme précédemment, à l'entière satisfaction de la direction.

Les dépenses se sont montées à fr. 12,759 90 (en 1897 à fr. 11,997 45), y compris fr. 200 de loyer payés à la commune de Lausanne et fr. 3956 35 pour médicaments et articles de pansements, dont il y a lieu de déduire fr. 2400 de subside communal. Restent à la charge de l'Etat, fr. 10,359 90, dont il faudrait encore déduire le montant des finances d'inscriptions des étudiants.

Le « *Fonds de bienfaisance* », créé par le Dr Demieville, a été alimenté par le produit des vaccinations officielles (fr. 477) et par la charité publique (fr. 395, plus divers dons en nature). Ce fonds a permis de distribuer 1013 bons de bains, ainsi que des bons de lait, de pain et de vin ; enfin il a pu, pour la première fois, être accordé à quelques malades un séjour à l'asile de convalescents Boissonnet à la Sallaz.

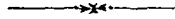
Dépenses.

Traitement et entretien des diaconesses.	Fr.	2565 85
Traitement du directeur et de l'assistant.	»	3700 —
Loyer	»	200 —
Compétence du directeur, crédit annuel pour instruments	»	350 35
Médicaments, objets de pansement.	»	3582 20
Economat (éclairage, mobilier etc.	»	1598 65
» fourniture d'articles de pansement.	»	374 15
Service des bâtiments : réparations, entretien	»	388 70
	Fr.	<u>12759 90</u>
Subside de la commune de Lausanne pour médicaments et objets de pansements	Fr.	2400 —
Reste	»	<u>10359 90</u>

ÉTABLISSEMENTS ANNEXES



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE



La Bibliothèque cantonale et universitaire a été, pour la première année, sous l'empire de la loi de novembre 1897, proclamant la gratuité de cette institution pour toute personne domiciliée dans le canton, chaque emprunteur pouvant d'ailleurs être tenu de fournir une garantie : dépôt d'argent ou cautionnement.

Le nombre des emprunteurs et des lecteurs a très sensiblement augmenté ; il serait plus exact de dire qu'il a presque doublé, et, à certains moments, la salle de lecture a eu peine à recevoir les lecteurs qui s'y rendaient. Notre institution n'est plus au nombre de celles dont parle Charles Monselet : « Bibliothèques calmes comme des dortoirs de couvent, à peine hantées par 4 ou 5 lecteurs. »

L'ancien règlement de la Bibliothèque n'étant plus en harmonie avec le développement de cette dernière, il a été soumis à une refonte complète. Le nouveau règlement entrera en vigueur dans les premiers mois de 1899.

Personnel.

Le personnel de la Bibliothèque a subi les modifications ci-après :

M. Louis Moret, décédé le 27 février, et M. Auguste Vullhet, qui a pris sa retraite, ont été remplacés par MM. Daniel Jordan et Henri Bersier, appelés tous les deux aux fonctions de bibliothécaires.

Locaux.

Il serait oiseux de rappeler encore ici que les locaux à disposition sont absolument remplis; que la salle de dépôt créée il y a deux ans dans les combles du bâtiment n'est de même. Une nouvelle salle (celle de l'ancien café Bize) a reçu, jusqu'à nouvel ordre, les collections et ouvrages peu consultés ou à double. Les vides produits par ce transvasement ont aussitôt été comblés par la riche collection Rivier.

La salle de lecture, le bureau du directeur et le bureau des bibliothécaires ont été réparés et transformés.

MOUVEMENT DU LIVRE A LA BIBLIOTHÈQUE DURANT L'ANNÉE 1898.

a/ SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Nombre de vol. consultés
Janvier.	2760
Février.	3040
Mars	6140
Avril	4900
Mai	6860
Juin	9940

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

Juillet	5900
Août (salle de lecture fermée pour réparations)	
Septembre.	4820
Octobre	12300
Novembre.	13060
Décembre	10520
	<hr/>
Total	80240

En 1897, le nombre des volumes remis en consultation a été de 42,280.

b/ SERVICE DE DISTRIBUTION

Mois	Nombre de vol. distribués
Janvier	762
Février	651
Mars	679
Avril	898
Mai	1080
Juin	1047
Juillet.	439
Août	943
Septembre.	411
Octobre	1009
Novembre	1327
Décembre.	1113
	<hr/>
Total	10359

Nombre des volumes distribués en 1897 : 8,754.

Livres sortis d'après les lettres du catalogue et les désignations qui y correspondent.

Lettres	Volumes
A. Bibliographies et encyclopédies	97
B. Mémoires des Sociétés savantes. Journaux et périodiques	445

C. Géographie, voyages, diplomatique, héraldique	356
D. Histoire ancienne et du moyen âge	180
E. Histoire moderne.	589
F. Histoire suisse	166
G. Histoire des religions et des superstitions	154
H. Histoire ecclésiastique suisse	15
J. Biographies, mémoire, lettres	310
K. Dictionnaires, grammaires, linguistique.	215
L. Littérature ancienne.	415
M. Littérature moderne.	5216
N. Philosophie; éducation	505
O. Sciences mathématiques et militaires	314
P. Physique, chimie, histoire naturelle, etc.	378
Q. Médecine	170
R. Arts, métiers, agriculture	159
S. Politique, sociologie	165
T. Jurisprudence.	241
U. Théologie, dogmatique	119
V. Théologie pratique	150
Total	<u>10359</u>

En résumé, le mouvement du livre en 1898 est représenté par les chiffres ci-après :

a/ consultation	80,240 vol.
b/ distribution	<u>10,359 »</u>
Total général	<u>90,599 »</u>

En 1897, le nombre total des volumes, soit consultés, soit distribués, est de 42,280. Il y a donc une augmentation de 37,960 volumes. La Bibliothèque cantonale et

universitaire suit donc une marche ascendante, représentée, dès 1893, par les chiffres ci-après :

Années.	Nombre total des volumes consultés ou distribués.
1893 . . .	30,809
1894 . . .	34,414
1895 . . .	49,771
1896 . . .	45,849
(Bibliot. fermée en août et sept pr réparation) 1897 . . .	42,280
1898 . . .	90,599

Le mouvement de livres a donc triple dans l'espace de six années.

Achats.

Des achats nombreux et importants ont été faits en 1898; les ressources financières annuelles ont été complètement épuisées. Nous nous bornerons à rappeler ici les principales acquisitions

Berliner philologische Wochenschrift, collection complète.

La Patrie Suisse, collection complète.

Berthelot et Ruelle. Collection des Alchimistes.

Journal de physique théorique et appliquée, collection complète.

Revue générale des sciences pures et appliquées, collection complète.

Revue des documents historiques, collection complète.

Alibone, Dictionary of English Literature.

Gebhardt und Harnack. Texte und Untersuchungen.

Zur Geschichte der Altchristlichen Litteratur, collection complète.

Jahrbucher botanische für Systematikpflanzen Geschichte, collection complète.

Bibliotheca botanica, collection complète.

Jahrbucher für Wissenschaftliche Botanik v. Pringsheim, collection complète.

Bœcklin, Arnold. Werke, 3 vol. in-fol.

Zeitschrift für Hygiene, collection complète, 26 vol.

Jahresbericht über die Fortschritte in der Lehre von den pathogenen Mikroorganismen. Baumgartner, collection complète, 10 vol.

Baillon : Histoire des plantes, 10 vol.

Racinet : Le costume historique.

Havard : Dictionnaire de l'ameublement.

Zeitschrift für Rechtsgeschichte, collection complète, 13 vol.

Monographie de la cathédrale de Chartres.

Annali d'Igiene Sperimentale, collection complète.

Neuphilologisches Centralblatt.

Duns Scot : Opera omnia, 26 vol.

Cours de vacances.

La Bibliothèque cantonale a détaché 400 volumes qui ont été mis à la disposition des professeurs et des élèves des cours de vacances, donnés en juillet et en août. Comme on le sait, ces cours ont été créés pour permettre aux maîtres de gymnases allemands de passer leurs vacances d'été en pays français et de continuer ainsi leurs études sur notre langue.

Catalogue.

En attendant la refonte complète de nos catalogues, travail difficile et très long qui s'imposera à brève

échéance, la Bibliothèque publiera chaque année en une brochure, supplément au catalogue général, les ouvrages acquis soit par achats, soit par dons.

Dons.

L'année 1898 a été heureuse pour notre Bibliothèque : M. Alphonse Rivier, décédé en juillet dernier, professeur à l'Université libre de Bruxelles et consul général suisse en Belgique, lui a légué sa très belle collection d'ouvrages de droit comprenant plus de 10,000 volumes et brochures. Un certain nombre de ces ouvrages sont rares et précieux ; plusieurs sont richement reliés.

En moins de six années, la section jurisprudence de notre Bibliothèque s'est enrichie des ouvrages ayant appartenu à deux illustres enfants du sol vaudois : Louis Ruchonnet et Théodore Rivier.

Nous garderons un souvenir ému et reconnaissant de ces deux amis de notre collection publique.

Les ouvrages de la Bibliothèque Rivier feront l'objet d'un catalogue supplémentaire spécial.

La Bibliothèque a aussi reçu à l'occasion du Centenaire de l'indépendance vaudoise des dossiers complets sur cette solennité patriotique. Ces documents seront une source précieuse pour ceux qui voudront relater les diverses phases de notre vie nationale.

La Bibliothèque a entrepris de faire une collection de toutes les affiches placardées à Lausanne et qui sont dignes d'être conservées. Cette collection rendra, nous en sommes sûrs, de bons services plus tard.

En 1898, la Bibliothèque cantonale a reçu des ouvrages pour lesquels elle exprime toute sa gratitude aux donateurs dont les noms suivent :

Département fédéral suisse de l'Intérieur; Bibliothèque fédérale, service des échanges internationaux.

Chancellerie cantonale vaudoise; Département de l'Instruction publique et des Cultes; idem de l'Agriculture et du Commerce; Musée de botanique.

Gouvernements français, italien (ministère de la guerre), austro-hongrois, des Etats-Unis d'Amérique; Légations suisses de Londres, de Vienne; République Argentine (direction générale des postes et des télégraphes, par M. Carles, directeur-général).

British Association for the Advancement of Science; Bureau topographique, Berne; Bibliothèque nationale suisse; Stadtbibliothek Winterthour.

Fondation de P. Teyler, van der Hulst, Harlem.

MM. Mogeon, Louis, rédacteur, Lausanne; Pache-Va-ridel, imprimeur, Lausanne; Borgeaud, Constant, colonel, Lausanne; Guex, F^s, directeur, Lausanne; Payot, libraire, Lausanne; Pingoud, préfet, Lausanne; Perchet, Emile, Gray; Riom, Adine, Paris; Richner-Rapin, Lausanne; Millioud, professeur, Lausanne; Secretan, H.-F., docteur, Lausanne; Barbey, Maurice, stud., Lausanne; Chuard, professeur, Lausanne; Blondel, J.-E., Lille; Félix, Jules, professeur, Berne; Zehnder, professeur, Tribourg en B.; Marmottan, Paul, Paris; Grand, Pierre, professeur, Genève; Krafft, Ch., docteur, Lausanne; Dupois, Arthur, Crissier; Duplessis, M., Lausanne; Gachet, professeur, Yvonand; Ramel, secrétaire, Lausanne; Buhrer, Ch., Clarens; Gide, professeur, Montpellier; Muret, Ernest, Genève; Bard, Antoine; Corthey, Adolphe, Paris; Gauthier, chef de service, Lausanne; Matile, J.-C., membre correspondant de la Société de géographie de Lille; Robert-Richner; Bieler, directeur du Collège de Lausanne; Philippe Bridel, imprimeur, Lau-

sanne; Lehr, professeur, Lausanne; De Molin, professeur, Lausanne; Schenk, Alex., professeur, Lausanne; Stilgebauer, E., privat-docent, Lausanne; Renard, Georges, professeur, Lausanne, Stilling, professeur, Lausanne; Milliquet, Marius, Lausanne; Henrioud, Marc, facteur postal, Lausanne; Galli-Valerio, professeur, Lausanne; Schardt, Hans, professeur, Veytaux-Montreux; M^{lle} Girard, Fanny, Geneve; Gaillard-Pousaz, éditeur, Lausanne, Soldan, Charles, juge fédéral, Lausanne; Vernitch, professeur, Belgrade; Pelet, Louis, chimiste, Lausanne; Lugeon, Maurice, professeur, Lausanne; Pitres, A., Paris; Wilczek, professeur, Lausanne; Bashforth, Francis, Honngate (Angleterre); Gfeller, juriste, Berne; Dupraz, Louis, directeur, Lausanne.

Bibliothèque-annexe de l'Ecole de médecine. — Il est sorti « en lecture » 249 publications, tant volumes que brochures ou thèses dans le courant de l'année 1898, contre 186 en 1897.

Le nombre des lecteurs a été de 52, dont 11 professeurs, 28 internes et étudiants, 13 membres de la Société de médecine.

La Société a fourni 19 abonnements; l'Etat, 23. Les lecteurs ont eu donc à leur disposition 42 publications portant sur les diverses branches de la médecine.

La bibliothèque médicale a reçu de nombreux dons d'ouvrages et de périodiques. C'est d'abord l'importante bibliothèque de M. le Dr Nicolas, professeur d'hygiène à l'Ecole de médecine de Lausanne, décédé subitement à Neuchâtel, le 28 janvier 1898. Outre de nombreux ouvrages d'hygiène, d'anatomie et de chirurgie, cette bibliothèque comprend une grande quantité de brochures médicales. M. le Dr Rabow a donné la suite de dix publi-

cations. D'autres envois ont été faits par MM. De la Harpe, Morax, Krafft, Herzen, Muret, Arthur Dubois, Buttin, pharmacien, Larguier, professeur et Eperon, privat-docent. M. Pitres a fait parvenir, par l'intermédiaire de M. le professeur Ed. de Cérenville, ses *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hynoptisme*. (2 vol. br.)

La Bibliothèque cantonale et universitaire a déposé les ouvrages suivants achetés dans le courant de l'année : *Archiv für Entwicklungsmechanik der Organismen*, W. Roux, tomes 1 à 4; *Biologische Untersuchungen*, Gustave Retzius, 7 vol.; *Archives de médecine expérimentale et d'anatomie pathologique*, Charcot, tomes 1 à 9.

